



**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 13 octobre 2025 à 19h00

PRESENTS : MM. MUFFAT Sophie, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET Francis, RAMEL Benoît, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENTE EXCUSEE : Mme CAVET Carole.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mr GEROUDET David.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 septembre 2025**

Les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu sauf un conseiller qui s'abstient.

2. ADMINISTRATION GENERALE :

❖ **SIVU : Modification des statuts**

La Préfecture de la Haute-Savoie a précisé que la réforme de la tarification de l'eau introduite par l'article 101 de la loi de Finances pour 2024 a des conséquences sur les modalités de facturation de l'assainissement collectif des collectivités, et de ce fait, les statuts du SIVU de la Vallée d'Aulps en vigueur ne sont plus conformes.

Pour respecter le cadre réglementaire, la facture devra faire apparaître :

- Un seul abonnement pour la collecte et le traitement des eaux usées ;
- Une part communale pour la collecte des eaux usées (part variable au m³) ;
- Une part communale pour l'épuration (part variable au m³).

Le conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIVU.

3. RESSOURCES HUMAINES :

❖ Indemnités horaires pour travaux supplémentaires : à la demande de la trésorerie, une nouvelle délibération doit être prise pour pouvoir payer des heures supplémentaires aux agents communaux (déneigements, fuites d'eau,...). Le projet de délibération a été présenté au Comité Social Territorial pour avis (obligation réglementaire). Le CST a émis un avis favorable. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

❖ Prolongation du contrat saisonnier : jusqu'au 5 novembre 2025. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

4. EAU & ASSAINISSEMENT :

- ❖ Approbation des RPQS 2024 : Les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) est un document produit tous les ans par le service d'eau et d'assainissement de la commune pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce document devient public dès lors qu'il a été validé par le conseil municipal.
Madame le Maire demande au conseil municipal de valider ce document établi avec les données de l'année 2024.
Chaque année, la commune travaille à l'amélioration du réseau pour éviter les pertes.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

5. FONCIER :

- ❖ Cession terrain : suite à la réception du procès-verbal de bornage, surface à régulariser de 11 m² Route du Couard d'Amont (Monsieur et Madame LIGNAC) à 200 €/m².
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

6. URBANISME :

- ❖ Examen des dossiers en cours

Permis de construire :

Mme TROMBERT et Mr GRANGER

Mr MACKIN	Route du Couard d'Amont	Construction maison	Accordé
SARL LES AMIS DE JARDIFLORE	Route du Plan	Extension terrasse et abris voiture	Accordé
Mr GEROUDET V.	Route de Morzine Col de l'Encrenaz	Création 2 bâtiments mitoyens Extension et transformation mazot	En cours d'instruc. En cours d'instruc.

Déclaration préalable :

Mr VALDENAIRES	Route des Etoves	Pose d'une fenêtre	En cours d'instruc.
----------------	------------------	--------------------	---------------------

7. QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Scolaire :

Projet classe découvert : les enseignantes de l'école élémentaire proposent une classe découverte pour le printemps 2026 : elles souhaitent emmener l'ensemble des élèves de l'école élémentaire (soit 36 élèves) à Belle-Île en Mer pour 10 jours et 9 nuits.

Pour mener à bien leur projet, il est demandé une participation de 5 000 € à chaque commune sur un total de 33 000 €. Le reste à charge était financé par une subvention du département, une participation des familles et, en majorité, par l'Association des Parents d'Elèves.

Le conseil est favorable sous réserve d'avoir une offre de transport par la SNCF.

- ❖ Engin de déneigement : un marché public va être publié pour remplacement l'Unimog actuel.

- ❖ Foncier : Des administrés ont proposé d'acheter du terrain au Couard d'Amont à 100 €/m². Le Conseil refuse cette offre, le terrain étant en zone constructible.

- ❖ Piste forestière sur les Bois noir : Organisation d'une réunion de travail à programmer.
- ❖ Repas des aînés : dimanche 14 décembre au Rateli.
- ❖ Commémoration du 11 Novembre à 9h30

Prochain conseil le 17 novembre 2025 à 19h00.

Madame le Maire clôture les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 h 30.

Le Maire,
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,
David Géroudet